

Déclaration sur l'honneur

Relative à la gestion des déchets lors des événements sportifs réunissant plus de 500 personnes sur le domaine public (parcours de santé, plages, voiries, installations sportives).

Je soussigné(e),	, représentant(e) légal(e)
	résidant au
organisatrice de la manifestation	prévue le
àà	
S'engage à :	
Effectuer une demande préalable par mail au	minimum & jours avant la manifestation auprès du

- Effectuer une demande préalable -par mail- au minimum 8 jours avant la manifestation, auprès du Territoire de l'Ouest (courrier@tco.re), afin qu'elle puisse être prise en compte. Cette demande concerne la gestion des déchets, si nécessaire avant, pendant et après l'événement, notamment pour la mise à disposition de bacs bleus et/ou jaunes supplémentaires en vue d'un tri sélectif optimisé.
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la collecte et le traitement des déchets générés.
- Respecter les consignes de tri et d'élimination des déchets imposées par les autorités compétentes.

Fait a Signatur	Fait à	., le	Signature
-----------------	--------	-------	-----------

Vous organisez un événement sportif à Saint-Paul?

Pour tout rassemblement de moins de 1 500 personnes simultanément sur les voies ou dans les lieux publics, pensez à déposer votre dossier de déclaration au moins 3 mois à l'avance. Pièces à fournir : Demande écrite formulée par l'organisateur/Autorisation du propriétaire de la structure (mairie ou privée) où aura lieu l'événement/Programme détaillé de la manifestation/Attestation d'assurance responsabilité civile valide/Statuts de l'organisateur Attention : Les dossiers incomplets ou déposés hors délais (Article R211-22 du Code de la sécurité intérieure) ne seront pas instruits. N'attendez pas le dernier moment ! Assurez-vous de fournir un dossier complet pour garantir le bon déroulement de votre événement.

ENVOYEZ VOTRE COURRIER OFFICIEL

Mairie de Saint-Paul, Place du Général de Gaulle, CS 51 015, 97864 Saint-Paul CEDEX ou par email à l'adresse suivante : maire@mairiesaintpaul.fr



Déclaration sur l'honneur

Relative à la gestion des déchets lors des événements sportifs réunissant plus de 500 personnes sur le domaine public (parcours de santé, plages, voiries, installations sportives).

Nom et prénom d	le la personne rétérent	te (en charge de la réce	eption des bacs) :
Coordonnées télé	phoniques :		
Horaires:			••••••
Nombre de bacs bleus	Nombre de bacs jaunes	Date de dépôt des bacs souhaitée	Date de récupération des bacs souhaitée